

SCRIPTA

Numéro Scripta : 5964

Auteur(s) : Guillaume Vanescrot, de Campigny [particulier]

Bénéficiaire(s) : Les Préaux, Saint-Pierre de Préaux (abbaye)

Genre d'acte : notice

Authenticité : non suspect

Datation : [1136-1146]

Lieu d'émission : Les Préaux Campigny

Action juridique : donation

Langue du texte : latin

Analyse

Guillaume Vanescrot [de Campigny] donne à l'abbaye Saint-Pierre de Préaux avec l'accord de son fils Henri, deux jours avant de partir pour Jérusalem, trois vergées de terre dans la vallée [de la Véronne], devant la porte de la forge [du Réel]. Absout de ses fautes, il reçoit la fraternité des moines ; en signe de reconnaissance, le moine Raoul, prévôt de Campigny, lui donne cinq sous devant la paroisse.

Tableau de la tradition

Éditions principales

a. Rouet Dominique, *Le cartulaire de l'abbaye bénédictine de Saint-Pierre-de-Préaux (1034-1227)*, Paris, Éditions du CTHS (Collection de documents inédits sur l'Histoire de France, section d'Histoire et de Philologie des civilisations médiévales ; série in-8°, 34), 2005, n° A41, p. 47.

Indications

Caresme Anatole (Abbé), Charpillon, *Dictionnaire historique de toutes les communes du département de l'Eure*, Les Andelys, Delcroix, 1868-1879, 2 vol., t. 1, p. 646. Musset Lucien, *Comment on vivait au Moyen Âge dans la région de Pont-Audemer, d'après les chartes de Préaux, XIe-XIIIe, Connaissances de l'Eure*, 1979, p. 17. Arnoux Mathieu, *Essor et déclin d'un type diplomatique : les actes passés coram parrochia en Normandie (XIIe-XIIIe siècles)*, *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1996, p. 331, n. 32.

Dissertation critique

[...1136-1146]. Sur la datation de cet acte, voir ROUET, *Cartulaire de Saint-Pierre-de-Préaux*, n° A41, p. 47.

Texte établi d'après a

Biduo antequam Willelmus Wanescrot iret Jerusalem, venit Pratellum et, ut absolveretur a suis malefactis fieretque frater et particeps beneficiorum monachorum, donavit sancto Petro et ejus monachis III virgas terre que est ante hostium forgie in valle, ejus filio concedente Henrico, et posuit super altare per unam virgam. Testes sancti Petri : Willelmus Malet ; Trihan ; Robertus, filius Thetie ; Grummet. Testes ex parte ejus : Goisfridus de Campiniaco ; Willelmus, frater ejus ; Rogerius, frater eorum. Rodulfus quoque monachus et prepositus Campiniaci dedit V solidos ante parochiam predicto Willelmo e cognitione hujus dati.